



Commission de District de l'Arbitrage

**Stage de formation pour les
Présidents, Trésoriers et
Directeurs des clubs**



Agenda

- ✓ **Présentation de la CDA**
- ✓ **Formation des arbitres**
 - Formation initiale
 - Filière Arbitrage Régional (FAR)
 - Evaluation des arbitres
- ✓ **Le club et ses arbitres**
 - Le Référent en arbitrage
- ✓ **Le dirigeant accompagnateur d'équipe**
- ✓ **Libre échange**



Présentation de la CDA

Missions de la Commission de District de l'Arbitrage :

- le recrutement et la fidélisation des arbitres
- la formation (initiale, continue et perfectionnement)
- la désignation des arbitres
- le contrôle et le classement des arbitres
- la représentation des arbitres au sein des autres commissions (discipline, technique...)
- la promotion de l'arbitrage sur le territoire du District

En 2018/2019, la C.D.A s'est réunie : 44 fois en réunion de bureau et 8 fois en réunion plénière + 150 permanences (mardi et vendredi soir)

Arbitres

Au 30/06/19, notre effectif global était de 351 arbitres répartis ainsi :

- Séniors (+ 23 ans) : 197
- J.A.D. (Jeunes arbitres 15 à 22 ans) : 142
- Féminines : 12

auxquels ils faut ajouter 46 arbitres régionaux et 4 arbitres fédéraux

Encadrements

20 membres de CDA / 27 observateurs / 14 formateurs certifiés



La formation

Formation initiale : 3 sessions de formation (80 à 100 nouveaux arbitres par an) → **la CDA recherche des clubs d'accueil**

Formation continue : 3 tests théoriques + 4 tests physiques + Grand stage des arbitres séniors au CREPS de Châtenay-Malabry + 2 stages pour les JAD + 5 séances de formation continue + 1 réunion annuelle par catégorie + 2 réunions en début et fin de saison + stage Futsal + stage des arbitres féminines + réunion des observateurs

Filière Arbitrage Régional : 8 réunions de perfectionnement + 1 stage promotionnel avec le 78 à Clairefontaine + 2 stages avec le 95 + un suivi individuel tout le long de la saison

Autres actions : Présentation des modifications des lois du jeu aux clubs + événements de sensibilisation à l'arbitrage + formation en milieu carcéral...

L'équipe de la section formation de la CDA 92



Eric BILLAULT



Joris CHAPELAIN



Gérard TARDY



Romain MARTY



Bahindé SOW



Guillaume ROBIN



**José MARTINS
DAS NEVES**



Yannick RIOU



Pierre MAHIEUX



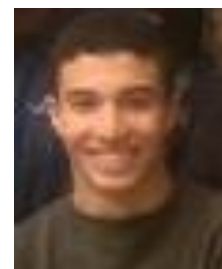
Lyes BOUKEROUI



Mathieu FERNANDES



Adam BENSSALAH



Bilel BENSSALAH



Fabrice BORDET



Rôle du Référent en arbitrage

- Vérifier la conformité du club au regard du statut de l'arbitrage,
- Recruter de nouveaux candidats à l'arbitrage,
- Fidéliser les arbitres officiels et bénévoles dans leur fonction,
- Etre à l'écoute de ses arbitres,
- Etre le coordinateur de l'arbitrage en interne mais aussi en externe (relais d'information)

La Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA) est chargée de faire vivre le réseau des Référents clubs en arbitrage

Rôle du dirigeant accompagnateur à domicile (le jour de la rencontre) :

- S'assurer qu'il est bien en possession de la tablette FMI
- Procéder à une vérification d'ensemble des installations et locaux : examen des vestiaires (propreté, eau chaude, chauffage, disponibilité d'une clé pour chaque vestiaire y compris les arbitres)
- Vérifier le traçage du terrain et l'état des filets
- S'assurer de la présence des drapeaux de coin
- Vérifier la présence du matériel nécessaire : drapeaux de touche, ballons de match en nombre suffisant, en bon état et bien gonflés
- Prendre les dispositions pour éventuellement récupérer un second jeu de maillots (incompatibilité des couleurs)
- Mettre l'eau à disposition des arbitres

Rôle du dirigeant accompagnateur à domicile (1 heure avant la rencontre) :

- Accueillir les arbitres jusqu'à son (leur) vestiaire et lui (leur) remet la clé. Il s'inquiète de leurs besoins particuliers et fait le nécessaire pour pouvoir régler les frais d'arbitrage à la mi-temps (compétitions de Ligue uniquement)
- Remplir la feuille de match et la transmettre au Dirigeant Accompagnateur de l'équipe adverse. La remettre complétée à l'arbitre de la rencontre 30 minutes avant le coup d'envoi
- S'inquiéter du moment où les capitaines viendront voir l'(es) arbitre(s).
- Participer aux contrôles des licences et d'identité des joueurs adverses
- Assister le capitaine de l'équipe lors de la rédaction d'éventuelles réserves. Lors des matchs de Jeunes, c'est le Dirigeant Accompagnateur qui porte les réserves sur la feuille de match et qui les valide par sa signature.
- Faire le nécessaire afin que la rencontre se déroule même en l'absence de l'arbitre officiel prévu

Rôle du dirigeant accompagnateur à domicile (pendant la rencontre) :

- Etre assis, si possible, sur le banc de touche.
- Servir éventuellement de soigneur mais intervenir seulement sur appel de l'arbitre
- Garder une véritable neutralité quel que soit le déroulement du match
- Montrer l'exemple et respecter les décisions de l'arbitre
- Avoir un rôle modérateur. Ne pas se comporter comme un spectateur partisan
- Veiller au comportement de ses remplaçants et de son éducateur
- Participer à l'accompagnement des arbitres jusqu'au vestiaire à la mi temps et à la fin de la rencontre

Rôle du dirigeant accompagnateur à domicile (après la rencontre) :

- Vérifier la feuille de match après que l'arbitre l'ait remplie
- Il faut impérativement confirmer :
 - l'exactitude du résultat du match (lettres et chiffres)
 - que les croix (avertissements, exclusions, joueurs blessés) sont bien cochées sur la ligne des joueurs concernés
 - les motifs d'avertissements et/ou d'exclusions
 - que les types de blessures sont bien indiqués
- Proposer à l'arbitre de passer avant de partir au club house
- Raccompagner les arbitres jusqu'à leur véhicule et/ou sortir du stade

Vous avez la parole



Commission de District de l'Arbitrage

Merci de votre écoute !